

## Mon père porte plainte contre moi

Par **erica**, le **15/04/2011** à **13:54**

Bonjour,

J'aurais besoin d'un renseignement s'il vous plait.

Voilà, en Mai 2008 mon père contracte un crédit pour m'acheter une voiture chez un concessionnaire. On se met d'accord sur le règlement des mensualités, lui es prélevé et moi je lui fais un chèque chaque mois que je met sur son compte, grâce à des remises de chèques qu'il m'a fournis (Il m'autorise à imiter sa signature pour pouvoir poser les chèques sur son compte car lui envoyer par la poste ne l'arrange pas) La carte grise reste à son nom pendant environ 8 mois,(le temps que j'ai un peu d'argent pour la payer),à ce moment là je vais à la préfecture pour mettre les papiers à mon nom, jusque là tout va bien.

Mais voilà qu'en fin d'année 2010 je perds mon emploi, je ne peux plus le rembourser, et je me vois endettée de tout les côtés, je décide alors de lui rendre la voiture pour qu'il puisse la vendre pour solder le crédit mais il refuse. Il veut de l'argent !!!

Moi de mon côté je me suis renseignée si la voiture était gagée ou pas, elle ne l'était pas donc je l'ai vendu pour payer mes dettes et maintenant je n'ai plus d'argent pour le rembourser Depuis 2, 3 mois il me harcèle, il m'insulte au téléphone, j'ai dû changé de numéro. Via le téléphone de mon copain, il continu à m'insulter et il me dit qu'il a porté plainte contre moi pour fausse donation, et pour faux et usage de faux (il dit que j'ai signé le certificat de cession à sa place pour pouvoir mettre la voiture à mon nom alors que ce n'est pas vrai!), il demande 1500e de dommage et intérêts, plus les mensualités de retards.

Je voudrais donc savoir quels sont mes recours et surtout si il a le droit de porter plainte contre moi pour ça.

Merci pour vos réponses, cordialement

Par **Camille**, le **15/04/2011** à **15:26**

Bonjour,

Ce que j'ai un peu de mal à suivre, c'est...

[quote="erica":2e12g5d5]

Mais voilà qu'en fin d'année 2010 ... [u:2e12g5d5]je décide alors de lui rendre la voiture[/u:2e12g5d5] pour qu'il puisse la vendre pour solder le crédit mais il refuse. Il veut de l'argent !!!

Moi [u:2e12g5d5]de mon côté ... je l'ai vendu pour payer mes dettes[/u:2e12g5d5] et maintenant je n'ai plus d'argent pour le rembourser  
[/quote:2e12g5d5]

Or, nous sommes - en gros - début 2011. Pourquoi ne pas vous être servi de la vente pour lui rembourser une partie de ce que vous lui deviez ?

Pour le reste et pour le moment, il semblerait que ce soit un problème à régler entre votre père et vous, parce que je doute un peu qu'il ait pu porter plainte pour les motifs qu'il invoque...

:ymdaydream:

Image not found or type unknown

Par **Yn**, le **15/04/2011** à **15:34**

Même remarque, pourquoi ne pas vendre la voiture directement et le désintéresser avec le prix obtenu ?

Par **erica**, le **15/04/2011** à **16:50**

J'ai d'abord payé mes factures et mes loyers de retard qui à mes yeux sont bien plus importants que les mensualités du crédit de la voiture, lui il a de l'argent sur son compte les prélèvements peuvent être fait sans problème, moi je n'ai plus d'argent ! il à fallut aussi que je me rachète une voiture pour pouvoir retrouver du travail et puisqu'il ne voulais pas de la voiture je me suis dis bah qu'il attendra pour être remboursé, tant pis pour lui il avait qu'à accepté de reprendre le véhicule.

Donc voilà je n'ai plus un seul centimes de cet argent là

Par **Camille**, le **15/04/2011** à **18:28**

Re,

Alors, supposons que votre père ait accepté de reprendre la voiture, qu'auriez-vous fait ?  
:ymdaydreamdaydreamdaydreamdaydream.

Image not found or type unknown